

## L'église Saint-Martin de Thoiry

Thoiry, probablement encore inexistant à cette époque, n'apparaît pas dans le Polyptique d'Irminon (avant 829), à la différence de Villarceaux, d'Auteuil-le-Roi et de Villiers-le-Mahieu où l'on cultive déjà la vigne. Rien ne permet donc de penser qu'il ait pu exister un quelconque oratoire avant l'édifice que nous connaissons.

Cependant l'émergence de la maison de Montfort, un peu avant l'an Mil, va donner une impulsion déterminante à notre contrée : défrichage, essartage de la forêt d'Yveline, création de points fortifiés de toutes natures... Les premiers rois Capétiens résident souvent dans cette région au coeur de leurs possessions et des actes royaux encouragent, approuvent ou confirment les donations faites aux ordres religieux. Les seigneurs tiennent, eux aussi, à développer leurs domaines et cherchent à en fixer les populations, notamment en favorisant les établissements religieux et par l'organisation en paroisses. Là où la terre appartient à une abbaye, c'est un moine délégué par son couvent qui tiendra l'office de curé et veillera aux intérêts de son ordre : c'est le prieuré à Thoiry. Ce dernier comprenait, outre l'église et le presbytère actuel, la ferme voisine avec ses dépendances (consistant, lors de la vente des biens nationaux en 1794, en : "*maison et dépendances, écuries, grange, vacherie, toit à porcs, clos fermé de hangars - en tout 150 perches*").

Amaury III puis Simon III, seigneurs de Montfort au XIIe siècle, favorisent les implantations à l'ouest de leur domaine, en direction de la toute proche Normandie. Simon III concède, peu après 1160, les dîmes de Thoiry aux moines augustiniens de la toute nouvelle abbaye de Clairefontaine (fondée vers 1160 par Robert II - mort le 13 octobre 1164 - évêque de Chartres en 1155). Notons à ce sujet qu'une date antérieure, située entre 1100 et 1110 fut faussement attribuée à cette fondation sur la foi d'un pseudo-acte de Philippe II Auguste antidaté de 1207 et publié en 1562. Notre église-prieuré fut fondée à cette époque par ces mêmes moines dont un pouillé chartrain de la fin du XVe siècle mentionne les possessions dans le Mantois : terres à Jumeauville (encore citées dans un inventaire de 1680), droit de présentation à l'église de Thoiry, prieuré de Saint-Léonard du Coudray à Maule, prieuré de Saint-Germain de Secqval, sur la paroisse de Guerville (fondé en 1162).

Si les années 1160 marquent donc la naissance de la paroisse Saint-Martin, elles représentent aussi la naissance effective de Thoiry, autour de son église et d'un point d'eau qui devait se trouver près du cimetière.

De cette paroisse primitive ne subsistent que quelques traces découvertes lors de la restauration de l'édifice : le contour de la porte d'entrée sous les plâtres à droite du porche et, près de l'escalier du clocher, celui de la "Porte des morts" menant au cimetière qui entourait l'église (entre la mare actuelle et l'église) ainsi que la base du clocher et sa petite tour d'accès en "tout venant". On en a déduit la position du premier sanctuaire (11m X 2,80m) à l'emplacement actuel de la chapelle de la Vierge où se trouvent les fonts baptismaux.

On connaît mal l'évolution de l'église, la totalité des archives ayant été détruites durant la Révolution (le 21 brumaire de l'an III). On sait, cependant, que le clocher fut réédifié, dans sa partie supérieure, en 1639 par Rollin Bieuville, charpentier à Thoiry puis à Beynes. La charpente de la nef "en coque de navire" semble contemporaine de celle de Jumeauville (reconstruite après 1585). La nef proprement dite, elle, date d'avant la guerre de Cent Ans (1340-1350), l'ensemble de l'église étant jusqu'alors du plus pur style roman. A noter les engoulants (dits "rageurs" en Normandie) et entrails sculptés de têtes de monstres avalant les poinçons, typique influence normande, voire scandinave. Notons aussi, en passant, qu'au Moyen Age, la grand'porte de l'église était au nord en direction du village d'origine et qu'au XV<sup>e</sup> siècle, une nouvelle entrée fut orientée vers le bourg actuel, remplaçant l'ancienne porte des morts.

Le 3 avril 1629, les moines de Clairefontaine, ruinés, cèdent le prieuré-cure de Thoiry aux pères de l'Oratoire (ordre fondé en 1611 par Bérulle), installés à Maule depuis le 2 décembre 1624 et dont le blason "d'azur à la couronne d'épines de sinople" orne, depuis, la voûte de l'église.

Celle-ci possédait vers 1630 quatre chapelles et deux cloches bien usées.

Dans un mémoire, destiné au Duc de Bourgogne, sur l'Etat de la Généralité de Paris, rédigé entre 1697 et 1700, le prieuré de Thoiry est estimé à 1 500 livres (il ne sera plus estimé qu'à 960 livres

dans l'Etat de la Généralité de Paris de 1759).

A propos des cloches, la nécessité d'en accroître l'efficacité mobilisa le curé Lasnier en 1736, tel qu'il nous le raconte dans le registre paroissial :

*"Le jeudy 22 juin 1736 j'ai fait fondre (...) le métal des deux cloches de Thoiry que j'ai fait augmenter de deux cents livres environ lesquelles pèsent ensemble douze cent livres.*

*La première a été nommée **Marie-Françoise** par Mr de Villayer, seigneur en partie de ce lieu, accompagné d'Angélique de Marescot son épouse, assisté de damoiselle Marie Louise Le Coq, fille de Mr Jean Baptiste Le Coq, marquis de Goupillières.*

*La seconde a été nommée **Angélique** par Angélique Claude de Marescot, veuve de Claude Adrien de Baussan et femme de Mr de Villayer en seconde noce, assistée d'Alexandre de Baussan son fils du premier lit."*

(écrit par J. Lasnier, curé de Thoiry, en marge du registre ).

*"Le jeudy douzième jour de juillet 1736 j'ai béni les deux cloches de cette paroisse, assisté de Messieurs les curés circonvoisins. La première a été nommée **Marie-Françoise** par Messire François-Angélique de Renouard, Comte de Villayer et d'Auteuil et seigneur en partie de ce lieu, accompagné de Damoiselle Marie-Anne Louise Le Coq.*

*La seconde a été nommée **Angélique** par Dame Angélique Claude De Marescot, épouse de Mr de Villayer, assistée de Mr Alexandre de Baussan, son fils du premier lit et en considération de cette cérémonie, Mr et Mme de Villayer ont donné à cette église une chasuble et un devant d'autel de damas blanc."*

*"Les anciennes cloches étoient peut-être les plus anciennes du pays : la grosse avait d'antiquité 404 ans. La petite avoit mille ans environ.*

*L'écriture en étoit si gotique qu'on n'en a pu rien déchiffrer, une lettre seule faisoit un mot."*

(écrit par J. Lasnier, curé de Thoiry, dans le registre ).

*"Le mercredi 29 aoust 1736 j'ai fait fondre la grosse cloche de Thoiry dont j'ai fait la bénédiction le dimanche 9 7<sup>bre</sup> 1736.*

*Mr de Frédet et son épouse l'on nommée **Adrienne** : auparavant il n'y avait que deux cloches que j'ai fait refondre le 21 juin 1736 parce qu'elles étoient cassées. La troisième dont j'ai acheté le métal en entier est devenue la grosse parce qu'elle est plus pesante que les deux autres.*

*Mr De Frédet, pour présent, a donné les deux tuniques blanches de damas, des chasubles et devants d'autel."*

(écrit par J. Lasnier, curé de Thoiry, en marge du registre ).

La plus grosse cloche, toujours en place dans le clocher, ornée du Christ en croix, de la Vierge, de l'Enfant Jésus et de Madeleine, porte cette inscription : "L'an 1736, j'ay été baptisée par Messire Jean Lasnier, prêtre, prieur-curé de Thoiry, et nommée Adrienne par Messire Médéric de Frédet, ancien capitaine du Régiment de Beaujolois, chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis, écuyer, seigneur en partie de Tison, et par Adrienne Marie de Vassal, son épouse.

*D. Goron et R. Reine m'ont faite.*

*M. Lecoq marguillier.*

*Ci-devant nous n'étions que deux, mais nous sommes trois."*

De cette époque (vers 1639), datent les ogives et aussi les fenêtres gothiques, laissant subsister les anciens arcs romans, dégagés en 1983. Le chœur a curieusement la même longueur que la nef (13,80m) et fut bâti en 1672 par Renault de Croix, maçon à Boinville. A-t-il été agrandi pour permettre un accès plus aisé aux confréries d'alors - la Confrérie de la Très Sainte Vierge et celles de Charité dont on ne sait à peu près rien ?

Le prieuré de Thoiry, alors peuplé d'environ 250 habitants (55 feux), rapportait 960 livres en 1759 ; si l'abbé de Clairefontaine avait encore un droit de regard sur les nominations à la cure, les dîmes, elles, alimentaient les pères de l'Oratoire.

Le coq du clocher, en fer, semble dater également du XVIIIe siècle, de par sa facture mais aussi par l'emploi de ce métal, abandonné au XIXe siècle pour cet usage. La chaire actuelle, oeuvre de Louis Bouttevillain, menuisier thoirysien, remplaça en 1770 celle créée en 1675 par Jacques Lefèvre.

De cette époque aussi, date la cuve en marbre rouge des fonts baptismaux, replacée dans l'église en 1810 sur un pied de pierre blanche, après un long séjour dehors où elle fut soumise aux intempéries. Ainsi qu'une curieuse gravure originale de Claude Mellan, datée de 1640, une Sainte Face exécutée en un seul trait.

En juillet 1792, à la demande du Directoire du Département "*concernant les cloches qui pourraient être distraites des églises pour être transformées en espèces*" les habitants rétorquent que "*toutes les cloches sont utiles, l'église étant loin de la paroisse*" et les cloches sont préservées.

Mais la Convention, estimant qu'une seule cloche est nécessaire par paroisse, nomme un commissaire le 5 octobre 1793, Jean-Baptiste Lucas, "*à l'effet de faire transporter deux cloches à Montfort-le-Brutus, lieu indiqué à cet effet, moyennant le prix et somme de vingt livres*".

La Révolution voit aussi l'église convertie en Temple de la Raison (février 1794) par le citoyen Vatin, maire, par délibération du 27 ventôse An II, qui y dédia un autel à la Patrie à la place du maître-autel. Les travaux furent menés par deux maçons de Thoiry pour 195 livres.

Un inventaire fut dressé, à cette époque par les citoyens Vatin, Lucas, Choynet, Gohin, Béguin, Larcher, et Baguelin qui le terminaient en exprimant le désir que "*le linge soit utile aux braves défenseurs de la Patrie, que le fer et le plomb exterminent tous les despotes, que l'argent soit monnayé et le cuivre employé aux canons*". "*Les papiers de prêtrise du curé et du vicaire, armoiries et drapeaux portant les vestiges de la royauté et du dernier des tyrans*" furent brûlés devant l'arbre de la Liberté par décision du Conseil de la Commune. Pillage et dégradations - martelage des blasons sculptés et des culs-de-lampe - se succédèrent, n'épargnant qu'une belle vierge de pierre du X<sup>IV</sup>e siècle, cachée par des habitants pendant la tourmente (famille Saffray) et restaurée plus tard à l'initiative du marquis de Vogüé.

Claude Labarrière fils, menuisier à Autouillet, pose les premiers lambris de l'église en 1797. ceux-ci furent réparés en 1817 et complètement restaurés en 1983 par Taillard, charpentier à Jumeauville. Une lettre du maire, datée du 31 janvier 1802, répondant à une enquête préfectorale, nous apprend qu'à cette date ... "*le bâtiment est en assez bon état en son dehors... Cet édifice était bien orné en son intérieur ... Le tout a été dévasté, cependant le culte s'y exerce. Il n'y a que le maître-autel, mal orné, et qui était le plus beau des environs*".

On entreprit, au XIX<sup>e</sup> siècle, des travaux souvent désastreux : fenêtres du chœur neuves en 1849, démolition de l'arc diaphragme en 1834, pose de verrières à la place des fenêtres de la nef, en 1853/1854, destruction de l'arc roman (diaphragme) surmontant l'ancienne porte principale, murée en 1884 afin d'y placer un vitrail.

Le chevet, presque aveugle, donne sur le cimetière où peuvent s'admirer deux médaillons remarquables, créations de Henri-Michel Antoine Chapu, célèbre sculpteur du XIX<sup>e</sup> siècle.

En 1874, la paroisse d'Arnouville-les-Gonesse offrit à celle de Thoiry une parcelle de la Vraie Croix, depuis exposée dans un reliquaire. Notons, à ce sujet, que l'église de Chalette-sur-Loing, possédait encore au XVII<sup>e</sup> une épine de la couronne du Christ rapportée de Tunis par Isabeau, dame du lieu, fille d'*Ancelot de Machau*, grand Chambellan du roi Philippe le Bel : curieux rapprochement !

Et puis une restauration raisonnable fut menée, de 1982 à 1983, qui rendit à notre vieille église une apparence davantage conforme à sa longue histoire ...

**Thoiry** : *Paroisse du Pincerais, Doyenné de Poissy, Archidiaconé du Pincerais, relevant du Diocèse de Chartres (suffrageant de l'Archevêché de Sens jusqu'en 1622, date à laquelle, il fut rattaché à celui de Paris) puis rattaché au Diocèse de Versailles, formé en 1802.*

Etienne Pattou

#### Sources :

Archives de la commune de Thoiry.

Archives départementales des Yvelines.

« Monographie de Thoiry » Louis-Philippe-Albert Dauvel (instituteur à Thoiry du 2 avril 1883 à octobre 1905) rédigée en vue de l'Exposition Universelle de 1900.

Articles, rubriques du bulletin municipal de Thoiry, recherches et notes diverses de Mme Cécile Goddet.

« Nos ancêtres les Maulois - Chroniques du Pays de Mauldre », publication de l'ACIME.